

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Herd Navigator Diluent EU2275

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 830/2015)

Date de préparation 12-janv.-2021 Date de révision : Sans objet Numéro de révision: /

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Herd Navigator Diluent

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Substances chimiques de laboratoire, solvant Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant **Fournisseur** DeLaval N.V. France: DeLaval Industriepark-Drongen 10 Omega Parc Bat. 5

9031 Gent 3 Bd Jean Moulin - CS40504

78997 Elancourt Belgium

Tel. +32 9 280 91 21 France

Tel: (1) 3081 8002 Email MSDS.EU@delaval.com

Belgique/Luxembourg:

DeLaval N.V.

Industriepark-Drongen 10

9031 Gent Belgium

Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG Munchrutistrasse 2 6210 Sursee Switzerland Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:

(33) 1 4005 4848

Belgique:

Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: +352 8002 5500

Suisse:

(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le réglement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Non dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le réglement (CE) n° 1272/2008

Non dangereux

Conseils de prudence P102 - Tenir hors de portée des enfants

2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Contact oculaire Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute

lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire

persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Rincer immédiatement et abondamment à

l'eau.

Ingestion Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si une irritation se

développe et persiste.

Inhalation Amener la victime à l'air libre.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun

effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

Effets retardés Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions

locales et à l'environnement avoisinant

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de

sécurité

Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

During fire, gases hazardous to health may be formed.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers Utiliser un équipement de protection individuelle. Procédures classiques de lutte contre les feux chimiques.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Wear appropriate personal protective equipment as specified in Section 8.

Voir Section 12 pour plus d'informations **Autres informations**

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux déversés dans les cours d'eau, les drains et les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8 SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Manipulation

Remarques générales en matière Nettover régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Se laver les d'hygiène

mains après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans le conteneur d'origine. Stockage

Tenir au frais et à l'abri du rayonnement solaire. Conserver à des températures comprises

entre 2 °C et 8 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Sans objet Scénario d'exposition Sans objet **Autres recommandations**

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information disponible Niveau dérivé sans effet (DNEL) Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les

zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de protection. Gants de protection. Protection de la peau Caoutchouc nitrile Protection des mains

Protection respiratoire En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition,

les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués

correspondants.

Contrôles d'exposition liés à la protection de Aucune information disponible.

l'environnement

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Herd Navigator Diluent

Point/intervalle d'ébullition

EU2275

Date de révision : Sans objet

~ 100 °C

État physique Liquide

Aspect Aucune information disponible Odeur Aucune information disponible Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Valeurs 8.1 - 8.3 Hq Point/intervalle de fusion ~ 0 °C

Point d'éclair Ne concerne pas le produit proprement dit

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Hydrosolubilité Miscible avec l'eau

Aucune donnée disponible Solubilité dans d'autres solvants Coefficient de partage : n-octanol/eau Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucune donnée disponible Viscosité

Propriétés explosives Sans objet Propriétés comburantes Sans objet

9.2. Autres informations

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e) connu(e).

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) connu(e).

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e)

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non irritant pendant l'utilisation normale. Inhalation

Contact oculaire Aucune information disponible. Aucune information disponible. Contact avec la peau Aucune information disponible. Ingestion

Irritation Aucune information disponible. Corrosivité Aucune information disponible. Sensibilisation Aucune information disponible.

Effets mutagènes Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

Effets cancérogènes Aucun(e) connu(e). Effets sur la reproduction Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Effets sur le développement

STOT - exposition unique Aucune information disponible STOT - exposition répétée Aucune information disponible Aucune information disponible Danger par aspiration

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité Eviter le rejet dans l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun(e) connu(e).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

utilisés

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations locales.

No de déchet suivant le CED 16 05 09

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

		_		
IM	n	G/	ΊN	മ

14.1N° ONUNon réglementé14.2Nom d'expéditionNon réglementé14.3Classe de dangerNon réglementé14.5Danger pour l'environnementAucun(e)14.4Groupe d'emballageNon réglementé14.6Dispositions spécialesAucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Aucune information disponible

convention MARPOL et au recueil IBC

ADR/RID

14.1N° ONUNon réglementé14.2Nom d'expéditionNon réglementé14.3Classe de dangerNon réglementé14.4Groupe d'emballageNon réglementé14.5Danger pour l'environnementAucun(e)14.6Dispositions spécialesAucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Aucune information disponible

convention MARPOL et au recueil IBC

IATA/ICAO

14.1N° ONUNon réglementé14.2Nom d'expéditionNon réglementé14.3Classe de dangerNon réglementé14.4Groupe d'emballageNon réglementé14.5Danger pour l'environnementAucun(e)

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Aucune information disponible

convention MARPOL et au recueil IBC

Date de révision : Sans objet

•

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Reg. 830/2015 That modify REACH

Reg. 2018/1480/CE (ATP 13 CLP)

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 12-janv.-2021

Numéro de révision:

Remarque sur la révision:

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité